

Amendement 18

Dimitrios Papadimoulis, Liadh Ní Riada, Kostadinka Kuneva, Luke Ming Flanagan, Javier Couso Permuy, Kostas Chrysogonos, Tania González Peñas, Martina Anderson, Lynn Boylan, Matt Carthy, Kateřina Konečná, Emmanuel Maurel, Stelios Kouloglou, Marie-Pierre Vieu

au nom du groupe GUE/NGL

Sven Giegold

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0087/2019

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka

Création du Fonds monétaire européen
(2017/0333R(APP))

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. souligne la nécessité de définir une procédure de prise de décisions efficace dans le cadre de la réforme du MES, en particulier en cas d'urgence; demande, à cet égard, une évaluation du cadre de gouvernance actuel;

14. souligne la nécessité de définir une procédure de prise de décisions efficace dans le cadre de la réforme du MES, en particulier en cas d'urgence; demande, à cet égard, une évaluation du cadre de gouvernance actuel ***qui garantira un dialogue inclusif avec toutes les parties intéressées, dans le respect des particularités nationales, de la transparence, de la responsabilité et de la simplicité;***

Or. en

6.3.2019

A8-0087/19

Amendement 19

Nikolaos Chountis, Xabier Benito Ziluaga, Miguel Urbán Crespo, Patrick Le Hyaric, Paloma López Bermejo, Luke Ming Flanagan, Younous Omarjee, Marisa Matias, Javier Couso Permuy, Marina Albiol Guzmán, Tania González Peñas, Martina Anderson, Lynn Boylan, Matt Carthy, Liadh Ní Riada, Marie-Pierre Vieu
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0087/2019

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka
Création du Fonds monétaire européen
(2017/0333R(APP))

Proposition de résolution

Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 quater. estime que les États membres qui ne sont pas en mesure de rembourser leur dette à l'Eurogroupe, au FESF et au MES sans compromettre gravement leur capacité à délivrer des services économiques et sociaux de base à leur population devraient envisager toutes les autres options disponibles, y compris la suspension unilatérale des remboursements de la dette et l'annulation de la dette;

Or. en

Amendement 20

Dimitrios Papadimoulis, Liadh Ní Riada, Patrick Le Hyaric, Kostadinka Kuneva, Luke Ming Flanagan, Younous Omarjee, Marisa Matias, Javier Couso Permuy, Kostas Chrysogonos, Tania González Peñas, Martina Anderson, Lynn Boylan, Matt Carthy, Kateřina Konečná, Emmanuel Maurel, Stelios Kouloglou, Marie-Pierre Vieu
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka
Création du Fonds monétaire européen
(2017/0333R(APP))

A8-0087/2019

**Proposition de résolution
Paragraphe 3***Proposition de résolution*

3. rappelle que le bon fonctionnement **de l'UEM** est soutenu par l'existence d'une institution capable d'agir en tant que «prêteur en dernier ressort»; relève, dans ce contexte, la contribution **positive** du MES pour pallier les faiblesses du cadre institutionnel de l'UEM, notamment lorsqu'il fournit une assistance financière aux États membres touchés par la crise financière mondiale et la crise de la dette souveraine;

Amendement

3. rappelle que le bon fonctionnement **d'une UEM** est soutenu par l'existence d'une institution capable d'agir en tant que «prêteur en dernier ressort»; relève, dans ce contexte, la contribution du MES pour pallier les faiblesses du cadre institutionnel de l'UEM, notamment lorsqu'il fournit une assistance financière aux États membres touchés par la crise financière mondiale et la crise de la dette souveraine, **moyennant des mesures budgétaires récessives et des coupes dans les salaires et les services publics, qui entraînent des conditions socio-économiques difficiles faisant augmenter le chômage, la pauvreté et les inégalités;**

Or. en

Amendement 21

Dimitrios Papadimoulis, Liadh Ní Riada, Kostadinka Kuneva, Luke Ming Flanagan, Javier Couso Permuy, Kostas Chrysogonos, Tania González Peñas, Martina Anderson, Lynn Boylan, Matt Carthy, Kateřina Konečná, Stelios Kouloglou, Marie-Pierre Vieu
au nom du groupe GUE/NGL

Sven Giegold

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0087/2019

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka

Création du Fonds monétaire européen
(2017/0333R(APP))

Proposition de résolution**Paragraphe 5***Proposition de résolution**Amendement*

5. **souligne** que *si, à l'avenir, des ressources budgétaires de l'Union sont concernées, le Parlement devrait avoir le pouvoir politique d'exercer tous les droits de contrôle budgétaire applicables sur le MES* dans le cadre de la procédure de décharge; fait valoir que, **dans un tel cas**, la Cour des comptes européenne devrait être considérée comme l'auditeur externe indépendant et se voir conférer un rôle précis et officiel dans la procédure de décharge;

5. **demande** que *le budget de l'Union contribue aux ressources du MES afin de permettre au Parlement européen d'exercer son droit de contrôle budgétaire dans le cadre de la procédure de décharge;* fait valoir que la Cour des comptes européenne devrait être considérée comme l'auditeur externe indépendant et se voir conférer un rôle précis et officiel dans la procédure de décharge;

Or. en

6.3.2019

A8-0087/22

Amendement 22

Dimitrios Papadimoulis, Liadh Ní Riada, Kostadinka Kuneva, Luke Ming Flanagan, Javier Couso Permuy, Kostas Chrysogonos, Tania González Peñas, Martina Anderson, Lynn Boylan, Matt Carthy, Kateřina Konečná, Stelios Kouloglou, Marie-Pierre Vieu
au nom du groupe GUE/NGL

Sven Giegold

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka

Création du Fonds monétaire européen
(2017/0333R(APP))

A8-0087/2019

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. déplore que les précédents programmes d'ajustement macroéconomique n'aient pas dûment respecté les droits fondamentaux de l'Union et son cadre juridique général mais soient toutefois parvenus à échapper au contrôle juridictionnel en profitant de la structure intergouvernementale du MES; approuve la proposition de la Commission selon laquelle les programmes d'ajustement devraient être accompagnés d'une analyse de l'impact social et s'y conformer; souligne toutefois que ces analyses d'impact ne doivent pas apporter de ratification dépourvue de critique des mesures de consolidation budgétaire, comme cela a été le cas jusqu'à présent, mais plutôt analyser, surveiller et gérer les conséquences sociales intentionnelles ou non des mesures prévues ainsi que de tout processus de changement social découlant de ces interventions; demande l'intégration d'obligations détaillées de ce type dans les statuts du MES et la réalisation d'analyses de l'impact social significatives pour tous les programmes

AM\1178949FR.docx

PE635.412v01-00

précédents;

Or. en

Amendement 23

Liadh Ní Riada, Dimitrios Papadimoulis, Kostadinka Kuneva, Luke Ming Flanagan, Javier Couso Permuy, Kostas Chrysogonos, Tania González Peñas, Martina Anderson, Lynn Boylan, Matt Carthy, Kateřina Konečná, Stelios Kouloglou, Marie-Pierre Vieu
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0087/2019

Pedro Silva Pereira, Vladimír Maňka
Création du Fonds monétaire européen
(2017/0333R(APP))

Proposition de résolution**Paragraphe 16***Proposition de résolution*

16. souligne les risques découlant des retards accumulés dans l'approfondissement de l'union bancaire; salue les conclusions du rapport de l'Eurogroupe aux dirigeants **sur l'approfondissement de l'UEM** du 4 décembre 2018, approuvées dans leur intégralité par le sommet de la zone euro du 14 décembre 2018; se félicite en particulier de l'introduction du filet de sécurité commun pour le FRU, pour autant que des progrès suffisants soient accomplis en matière de réduction des risques, ce qui sera évalué en 2020, et que les modalités de fonctionnement du MES soit approuvées; rappelle **sa** position antérieure **sur** la nécessité de compléter le système européen d'assurance des dépôts (SEAD), en reconnaissant que la réduction et le partage des risques devraient aller de pair; note qu'aucun résultat immédiat n'a été obtenu en ce qui concerne le futur budget de la zone euro et le mécanisme de stabilisation, mais prend bonne note du mandat qui lui a été donné de travailler sur l'instrument budgétaire pour la convergence et la compétitivité; souligne

Amendement

16. souligne les risques découlant des retards accumulés dans l'approfondissement de l'union bancaire; salue les conclusions du rapport de l'Eurogroupe aux dirigeants, du 4 décembre 2018, **sur l'approfondissement de l'UEM**, approuvées dans leur intégralité par le sommet de la zone euro du 14 décembre 2018; se félicite en particulier de l'introduction **anticipée** du filet de sécurité commun pour le FRU, pour autant que des progrès suffisants soient accomplis en matière de réduction des risques, ce qui sera évalué en 2020, et que les modalités de fonctionnement du MES soit approuvées; rappelle **la** position antérieure **du Parlement quant à** la nécessité de compléter le système européen d'assurance des dépôts (SEAD), en reconnaissant que la réduction et le partage des risques devraient aller de pair; **estime que le Fonds devrait affecter des ressources pour doter le SEAD d'une base financière lui permettant d'être pleinement assuré, comme présenté par la Commission dans sa proposition du 24 novembre 2015¹, ou effectuer des interventions publiques**

¹ COM(2015)0586.

que des progrès importants ont *récemment* été *dans le domaine* de la réduction des risques; rappelle que le Parlement y a contribué de manière importante, en particulier en ce qui concerne le *paquet bancaire* et les dispositifs prudentiels relatifs aux prêts non performants;

ponctuelles destinées à maintenir une économie saine et à préserver l'emploi; note qu'aucun résultat immédiat n'a été obtenu en ce qui concerne le futur budget de la zone euro et le mécanisme de stabilisation, mais prend *par ailleurs* bonne note du mandat qui lui a été donné de travailler sur l'instrument budgétaire pour la convergence et la compétitivité; souligne que des progrès importants ont été *accomplis pour ce qui est* de la réduction des risques; rappelle *en outre* que le Parlement *européen* y a contribué de manière importante, en particulier en ce qui concerne le «*paquet bancaire*» et les dispositifs prudentiels relatifs aux prêts non performants;

Or. en